

## Retraite : de l'évaluation des droits à la liquidation

Gérer la fin de carrière des salariés

Code  
**1538**

Durée  
**2 jours / 14 heures**

Tarif Inter\*  
**1 849 € HT**

*\*Repas inclus (en présentiel)*

### PUBLIC

DRH - RRH - Collaborateurs des services RH - Responsables paie - Collaborateurs paie - Comptables uniques - Experts-comptables et leurs collaborateurs - Avocats

### PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

### NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

### LES POINTS FORTS

Formation rythmée par de nombreux exemples chiffrés

Explications sur le niveau des retraites

Programme actualisé en fonction de l'évolution légale et réglementaire

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

### SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
  - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos

## Objectifs pédagogiques

- Détailler les systèmes de retraite, ainsi que les obligations et options de l'employeur
- Evaluer les droits à la retraite des salariés compte tenu de l'évolution des paramètres avec les réformes
- Gérer le départ du salarié

## Programme de la formation

### Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

## Détailler les systèmes de retraite ainsi que les obligations et options de l'employeur

### Se repérer dans l'organisation des systèmes de retraite

- Le régime général dans le cadre des régimes spéciaux
- Les principaux interlocuteurs
- Les dispositions applicables en matière de retraite compte tenu des réformes

### Identifier la réglementation relative à la retraite de base

- Evolution de la condition d'âge d'ouverture des droits à retraite
- L'acquisition de trimestres : cotisés, assimilés
- Le rachat de trimestres et son assouplissement
- Les nouvelles modalités du dispositif de retraite pour carrière longue
- Les retraites anticipées pour handicap, incapacité permanente, inaptitude au travail
- La surcote et la décote
- Les droits dérivés

### Expliquer les mesures relatives aux régimes complémentaires de retraite

- Affiliation au régime unique AGIRC -ARRCO

compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

### ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Assiettes et taux de cotisations : notion de taux contractuel et taux d'appel
- Modalités d'acquisition des points
- Qu'est ce que le « bonus – malus » appliqué au moment de la liquidation des retraites ?
- Les droits à réversion

## Evaluer les droits à la retraite des salariés compte tenu de l'évolution des paramètres avec les réformes

### Calculer les pensions de retraite

- Les modalités concernant les retraites du régime général de base
- Les modalités concernant les retraites AGIRC-ARRCO : points acquis, assimilés, rachetés
- Introduction de toutes les nouvelles modalités légales et réglementaires applicables au jour de la formation

### Calculer les indemnités de départ volontaire à la retraite ou de la mise à la retraite

- Envisager les possibilités : licenciement, rupture conventionnelle ou mise à la retraite
- Quid des indemnité versées en fonction du cadre juridique du départ
- Traitement social et fiscal des indemnités versées

## Gérer le départ du salarié

### Organiser la fin de carrière

- Les moyens disponibles pour faire des bilans retraites
- Les possibilités d'aménagement de fin de carrière
- Evolution de la retraite progressive

### Mettre en oeuvre la rupture du contrat de travail

- Les différentes modalités de rupture du contrat de travail en fin de carrière
- Modalités de cumul emploi-retraite : évolutions notoires des dispositions
- Cas pratique fil rouge :
- Etude concrète du rapprochement des conditions d'âge et des carrières
- Calculer le montant de la retraite mensuelle à partir d'un relevé de carrière
- NB : Ce programme sera actualisé en fonction de l'évolution de la législation

### Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

## A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

## Prochaines sessions

### PARIS

- 22-23 Sep. 2026 – Session Garantie
- 29-30 Oct. 2026
- 25-26 Nov. 2026

### A DISTANCE

- 22-23 Sep. 2026 – Session Garantie
- 29-30 Oct. 2026
- 25-26 Nov. 2026

### AIX-EN-PROVENCE

- 29-30 Oct. 2026
- 25-26 Nov. 2026

### BORDEAUX

- 29-30 Oct. 2026
- 25-26 Nov. 2026

### CHAMBERY

- 29-30 Oct. 2026
- 25-26 Nov. 2026

### GRENOBLE

- 29-30 Oct. 2026
- 25-26 Nov. 2026

### LILLE

- 29-30 Oct. 2026
- 25-26 Nov. 2026

### LYON

- 29-30 Oct. 2026
- 25-26 Nov. 2026

### MARSEILLE

- 29-30 Oct. 2026
- 25-26 Nov. 2026

### MONTPELLIER

- 29-30 Oct. 2026
- 25-26 Nov. 2026

### NANTES

- 29-30 Oct. 2026
- 25-26 Nov. 2026

### NICE

- 29-30 Oct. 2026
- 25-26 Nov. 2026

### NIORT

- 29-30 Oct. 2026
- 25-26 Nov. 2026

### PAU

- 29-30 Oct. 2026
- 25-26 Nov. 2026

### RENNES

- 29-30 Oct. 2026
- 25-26 Nov. 2026

### ROUEN

- 29-30 Oct. 2026
- 25-26 Nov. 2026

### STRASBOURG

- 29-30 Oct. 2026
- 25-26 Nov. 2026

### TOULOUSE

- 29-30 Oct. 2026
- 25-26 Nov. 2026

### TOURS

- 29-30 Oct. 2026
- 25-26 Nov. 2026